

## Colloque sur la santé psychologique au travail dans le réseau de la santé et des services sociaux

Plusieurs informations démontrent une augmentation des problèmes de santé psychologique chez le personnel du réseau de la santé et des services sociaux. Que ce soit dans le nombre d'arrêts de travail qui augmente ou encore dans la hausse des cas de violence, la question est préoccupante et il est urgent de trouver des solutions.

La FSSS-CSN organise un colloque sur le sujet pour utiliser le levier des comités de santé et sécurité au travail pour améliorer les choses.

### Portrait de la situation

- Les [données de la CNESST](#) démontrent que c'est le secteur de la santé et des services sociaux qui est le plus risqué en termes d'accidents du travail. En 2014, le secteur compte pas moins de 18,4% des réclamations d'accidents du travail acceptées par la CNESST : devant le milieu de la construction ou encore le milieu policier.
- Parmi les arrêts du travail dans le secteur, ceux pour cause psychologique sont en augmentation. En Estrie, c'est une hausse de 47% des congés de maladie pour cause psychologique. C'est près de 1500 dossiers de travailleuses et travailleurs pour l'année 2016-2017. Les hausses sont très importantes dans plusieurs régions : 31% en Montérégie-Est, 35% au CUSM, 34% dans la Capitale-Nationale, 27% en Outaouais et 21% dans le Nord-de-l'Île-de-Montréal. Voir la source ici : <http://www.journaldequebec.com/2017/07/11/le-nombre-de-conges-de-maladie-pour-sante-mentale-a-explose>
- Il faut en plus noter qu'il y a un problème de sous-signalment des incidents au Québec qui est reconnu par le MSSS : <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2016/16-735-02W.pdf>
- Un sondage réalisé par l'équipe VISAGE démontre que 81 % du personnel soignant sont victimes ou témoins d'une forme de violence au travail. Voir la source ici : <http://www.equipevisage.ca/wp-content/uploads/2013/06/FicheResultats-Sondage.pdf>
- Selon les plus récentes données de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), le nombre de réclamations d'employés victimes de violence dans le secteur de la santé a grimpé de 16 % entre 2010 et 2014. Voir la source ici: <http://beta.radio-canada.ca/nouvelle/1029394/violence-hopitaux-quebec-augmentation-medecins-infirmieres-preposes>
- Une analyse menée par la CSN à partir des déclarations d'accidents couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 dans le Nord-de-l'Île-de-Montréal démontre l'ampleur du problème de la violence. Les syndicats ont fait la compilation des déclarations d'accident et se sont concentrés sur la question des agressions. Ils ont compilé plus de 224 agressions pour quatre des établissements du CIUSSS : Hôpital du Sacré-Cœur, CSSS Ahuntsic-Montréal-Nord, CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent et Hôpital Rivière-des-Prairies.  
Le pourcentage des agressions se situe entre 20% et 45% des accidents déclarés dans ce CIUSSS (22% à l'Hôpital du Sacré-Cœur, 29% au CSSS Ahuntsic-Montréal-Nord, 45% au CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent) selon les données compilées par le syndicat.
- La situation est tout aussi préoccupante en Estrie. En août 2016 par exemple, à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke les agents ont dû intervenir physiquement à 143 reprises, des situations

potentiellement à risque pour les employés. Voir la source ici : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/806024/violence-chus-sherbrooke-syndicat-psychiatrique>

Il ne se passe pas une semaine sans qu'un employé du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke soit victime d'une agression physique d'un patient.

Fractures, commotion cérébrale, crachats au visage et même menaces de mort: les travailleurs en ont assez de cette violence. La situation est connue, mais trop souvent banalisée, selon les employés. Ils réclament des mesures concrètes pour prévenir de telles agressions.

Voir la source ici : <http://www.tvanouvelles.ca/2016/09/30/la-violence-denoncee-au-chus>

- Neuf « Code blanc » en moins de cinq heures: les employés du département de psychiatrie de l'Hôtel-Dieu ont connu une journée chaude en septembre 2017, alors que les préposés aux bénéficiaires, agents d'intervention, surveillants et éducateurs spécialisés ont dû maîtriser plusieurs patients désorganisés en quelques heures à peine.  
Voir la source ici : [http://www.lapresse.ca/la-tribune/actualites/201709/28/01-5137716-soiree-infernale-en-psychiatrie.php?utm\\_source=dlvr.it&utm\\_medium=facebook](http://www.lapresse.ca/la-tribune/actualites/201709/28/01-5137716-soiree-infernale-en-psychiatrie.php?utm_source=dlvr.it&utm_medium=facebook)
- La situation est préoccupante dans les centres jeunesse. L'état de détresse est sévère, de ce qu'on peut conclure des résultats décortiqués région par région et tirés d'une vaste consultation conduite par la CSN au Québec. Le taux d'absentéisme au sein des troupes est très élevé, s'insurge-t-on.

Cette enquête montre que seulement 6,12 pour cent des intervenantes et intervenants de l'Estrie estiment être en mesure de répondre adéquatement et en temps utile aux besoins de cette clientèle.

Pour 67,35 pour cent d'entre eux, les multiples formulaires à remplir et la saisie de notes constituent un obstacle majeur à la qualité de leur intervention. En Estrie, cette consultation a été complétée par 150 répondants ce qui correspond à 40 % du personnel concerné. Voir la source ici : <http://www.lapresse.ca/la-tribune/actualites/estrie-et-regions/201610/18/01-5031646-les-employes-du-centre-jeunesse-vivent-une-periode-de-detresse.php>

- Les problèmes psychologiques sont aussi très présents dans le secteur préhospitalier. Le choc post-traumatique est très peu reconnu chez les ambulanciers paramédicaux du Québec. Résultat, plusieurs d'entre eux vivent avec les séquelles de leur trouble sans recevoir des soins adéquats jusqu'au jour où rien ne va plus : c'est la dépression, le divorce, une démission, le suicide parfois.  
Voir la source ici : <http://www.lapresse.ca/la-tribune/actualites/201708/11/01-5123929-un-taux-de-suicide-alarmant.php>
- Nous avons dénoncé par le passé l'effet de la réforme Barrette sur la prévention des accidents dans le réseau : «Le volet de prévention, depuis la réforme, est à peu près inexistant. Les gains obtenus dans le passé ont régressé, les comités paritaires ne sont pas fonctionnels, les rencontres ne se tiennent pas. Ça a un impact direct sur les travailleurs, on constate une grande démobilité et l'augmentation des courbes d'absentéisme», mentionne M. Laurion, qui précise qu'un dollar investi en prévention, selon plusieurs études, pourrait représenter de 2 à 4 \$ d'économies dans le secteur. » : <http://www.lapresse.ca/le-nouvelliste/actualites/sante/201609/20/01-5022527-sante-la-csn-veut-plus-de-prevention.php>